

Compte-rendu du CDEN

11 mars 2025



Présent-es pour l'administration : Préfet de l'Oise, Vice-président du conseil départemental de l'Oise, Dasen, Dasen Adjointe, Adjointe au Dasen en charge du 1er degré.

Présent-es pour la FSU 60 : Anaïs Pinocheau, Guillaume Moussier, Guillaume Gressier, Frédéric Chapitre, Pierre Ripart, Amar El Farissi.

En réponse à la déclaration liminaire de la FSU Monsieur le Préfet indique ne pas partager notre point de vue sur : les moyens de l'école suite au Projet de loi de finance ; notre analyse de la guerre et du Canal Seine Nord Europe.

Au sujet de l'école inclusive, le Dasen indique que 8 000 enfants et jeunes sont notifié-es dans le département et 4000 sont accompagné-es d'une aide humaine ; qu'il y a des situations compliquées évidemment mais aussi beaucoup de belles réussites et d'enfants qui vont bien à l'école et il faut le dire aussi.

1. Compte-rendu de la séance du 17 octobre 2024

Adopté à l'unanimité.

2. Préparation de la rentrée scolaire 2025

1er degré

Monsieur le Dasen redonne les chiffres : une prévision de 1587 élèves en moins à la rentrée prochaine dans le département pour les écoles, collèges et lycées ; soit -1,1%.

Pour le premier degré la baisse sera de 1 302 élèves et de 285 pour le second degré. Le département a perdu 8 550 élèves depuis 2016 soit 6%. Pour le premier degré toujours, la baisse est régulière : -1,7% environ tous les ans depuis 10 ans. Le P/E (le nombre de PE pour 100 élèves) augmente passant à la rentrée prochaine à 6,08. La baisse des moyens est de -10 ETP. La moyenne des classes de l'Oise est à 19 élèves par classe en éducation prioritaire et entre 22,5 et 23 en dehors de l'EP. La moyenne pour l'ensemble du département est à 21 élèves par classe. Il y a 10 ans, à la rentrée 2014, la moyenne était de 24,2. Trois priorités sont annoncées : école rurale, école inclusive/Rased et remplacement (objectif de créer 5 postes par an sur 4 ans). Il y a 816 écoles dans le département.

Suite au dernier CSAD, 49 fermetures de classes ont été actées et 3 postes de l'école inclusive ; 42 ouvertures de classes et de postes ont été proposées. La balance est à -10 et le DASEN dispose de 6 postes en réserve.

Dès l'ouverture de la discussion le DASEN annonce la levée de 4 fermetures sur les écoles de :

Lormaison maternelle, RPI Trie-Chateau / Trie-la-ville, Bellonte élémentaire à Méru et Pierrefonds.

La FSU rappelle que nationalement il y a eu, pour le premier degré 470 suppressions de postes , 29 dans l'académie d'Amiens dont 10 dans l'Oise. L'annulation des 4 000 suppressions de poste au niveau national n'aura pas permis d'éviter un nouveau lot de fermetures dans notre département. Suite au CSA-D du 6 février et aux interventions de la FSU-SNUipp, deux propositions de fermetures avaient déjà été levées par le DASEN (école de l'Europe à Beauvais et élémentaire Camus de Creil).

Le bilan est donc de 45 fermetures et 16 ouvertures à l'issue du CDEN.

Suite aux interventions de la FSU, des attentions particulières ont pu être actées sur des écoles en vue du CSAD d'ajustement du mois de juin 2025, notamment sur l'école Biondi de Creil sur laquelle le DASEN s'est engagé à avoir une « vigilance accrue » et sur l'école maternelle Prévert de Crépy-en-Valois où les effectifs des documents présentés lors de l'instance ne correspondent pas à la réalité. Pour cette dernière, le DASEN a indiqué avoir une « attention soutenue ».

Fusion d'école, à la demande de la FSU, le DASEN a réprécisé le cadre réglementaire. La fusion est de la compétence de la collectivité. Il est d'usage que les deux conseils d'école se positionnent favorable (majoritairement) sur ces projets.

Bilan des fusions d'école : 3 fusions actées, sur Breuil-le-Sec, Crépy-en-Valois Gaston Ramon et sur Sainte-Geneviève. Une direction unique est mise en place sur les 5 écoles du RPI 40 de Crépy-en-Valois (et bon courage aux équipes !). Une école du RPI 28 est fermée ainsi que sur le RPI 69.

D'autres projets de fusion ont été présentés mais signalés comme étant en attente de délibération au moment du CDEN. La FSU rappelle son opposition aux fusions forcées et s'inquiète de projets de fusion menés à la hâte et sans une réelle concertation de toutes les parties. D'autres fusions, pour lesquelles les Conseils d'École n'étaient pas tous favorables au projet, ont pu être annulées suite à nos interventions. La FSU demandera à que les fusions qui n'ont pas pu être validées en CDEN soient au minimum reportées car elles impactent les collègues des écoles concernées (mesure de carte scolaire).

Côté ASH, le dégel des 5,5 postes de Rased et la création de 2 postes d'enseignant·e référent·e sont les bienvenus.

Face aux fermetures, la mobilisation des personnels, des parents, des élèves et des élu-es s'est déployée localement dans plusieurs secteurs du département ces dernières semaines et certaines écoles étaient présentes le 11 mars devant la préfecture. Les demandes d'audience ont toutes été honorées par le Dasen. Le CSA-D d'ajustement aura lieu au mois de juin.

Dans la rue comme dans les instances, la FSU continuera à se mobiliser pour réclamer davantage de moyens pour l'École.

Remplacement : création de 5 postes et priorité mise sur ce sujet pendant les 4 années à venir avec des ouvertures programmées tous les ans (suites aux interventions de la FSU dans toutes les instances). Une bonne nouvelle, quoiqu'insuffisante (même les services de la DSDEN estiment qu'il manque au bas mot 80 postes de remplaçant-es sur le département), au vu du nombre désastreux de classes sans enseignant-es tout au long de l'année. 100 à 200 collègues non remplacé-es chaque jour dans l'Oise, des formations annulées... La situation reste explosive. Au vu de la dotation négative, il est tout de même à déplorer que ces créations de postes se fassent nécessairement en contrepartie d'une fermeture.

La FSU a voté contre le projet de carte scolaire présenté .

2nd degré

Le Dasen indique que le dialogue est constant et régulier avec les chef-fes d'établissement. Il y a quelques divisions en réserve pour la rentrée prochaine ; cela sera traité au mois de juin notamment pour les niveaux 6^{ème} et 3^{ème}. Les priorités pour le département de l'Oise : poursuite de la politique d'inclusion scolaire (ouverture de 2 Ulis sur les collèges Saint-Exupéry à Chaumont en Vexin et Abel Le Franc à Lassigny), création du niveau 4^{ème} Segpa à Crépy en Valois (Jean de la Fontaine), deux nouvelles sections sportives (Basket-Ball à Pont Ste Maxence et Tennis à Chaumont en Vexin Saint Exupéry), maintien des groupes de besoins pour l'enseignement des mathématiques et du français en 6^{ème} et 5^{ème}, mise en place de dispositifs d'accompagnement pédagogiques en 4^{ème} et 3^{ème}, maintien du dispositif devoirs faits. L'enveloppe est contrainte et le but est de ne plus avoir aucune heure à distribuer après la rentrée.

Des ajustements ont été faits sur les collèges Gaëtan Denain (3h), Marseille-en-Beauvaisis (5h), Ferdinand Bac à Compiègne (3h), La-Fontaine-des-Prés Senlis (3h). Le dialogue est continu avec les CE.

La FSU est intervenue sur la question des divisions en précisant que si le nombre de division était important pour que les effectifs des classes ne soient pas trop élevés, ce n'est pas le seul facteur qui détermine la qualité de l'enseignement reçu par les élèves. Pour la FSU, les élèves doivent bénéficier de dédoublements notamment en SVT, technologie et physique-chimie pour pouvoir expérimenter. Est-il possible d'abonder les heures en ce sens ? Il y a aussi de fortes inquiétudes sur les BMP et les personnels qui y sont affecté-es notamment sur certaines disciplines déficitaires en enseignant-es.

La FSU a voté contre le projet de carte scolaire présenté.

3. Règlement type départemental des écoles publiques de l'Oise

Toutes les modifications demandées par la FSU lors d'un groupe de travail ont été prises en compte et intégrées.

4. Délégué·es départementaux de l'Éducation nationale

Le renouvellement a été réalisé.

5. Règlement intérieur des transports scolaires - région

La FSU est intervenue suite à la présentation faite par le Conseil Régional Hauts-de-France du prochain règlement intérieur des transports scolaires :

- le nouveau projet de règlement intérieur fera faire des économies à la Région : quel est le montant de ces économies ?

Réponse de la Région : des économies seront effectivement réalisées.

- les lycéen·es des voies professionnelles sont-ils concerné·es par ces dérogations comme le sont celles et ceux des voies générales et technologiques ?

Réponse de la Région : oui, ils le sont bien.

- pour les zones limitrophes et l'éventuelle restriction de la prise en charge : qui décidera si la demande de dérogation est légitime ou non ?

Réponse de la Région : Toutes les situations autres seront étudiées au cas pas cas.

- sur la fin de l'accompagnement dans les car (maternelle) : comment les communes financeront-elles cette mesure qui sera dorénavant à leur charge ?

Réponse de la Région : ce n'est pas de la responsabilité de la région.

- si la région souhaite faire des économies sur les transports il faut réfléchir aux 14 % des élèves de la région qui sont scolarisé·es dans établissement privés sous contrat et dont c'est le choix. L'argent public doit aller à l'École publique.

Réponse de la Région : il s'agit d'une obligation légale.

- pourquoi ne pas indiquer dans le règlement intérieur un temps de trajet minimum ? Nous pensons notamment aux élèves de primaire qui doivent parfois réaliser de très longs trajets

en ruralité en RPI/RPC.

Réponse de la Région : il y a une volonté de faire en sorte que le temps de transport soit le plus court possible.

- concernant le port de la ceinture : des contrôles ont eu lieu dans les transports scolaires le 4 mars, des élèves auraient été verbalisées, d'autres actions sont-elles prévues et quelles sont les mesures de préventions mises en place ?

Réponse de la Région : Des contrôles ont bien eu lieu mais en direction des conductrices et conducteurs de cars. Il y a effectivement des actions de prévention/sensibilisation notamment avec l'ANATEEP. Ce nouveau règlement se mettra en place par vagues successives. L'idée est de questionner l'offre de transport sur le long terme d'ici 2-3 ans au moment du renouvellement du contrat.

La FSU a voté contre ce règlement intérieur des transports.

Abstention : FO, Unsa, SNALC

Pour : Sgen-CFDT, FCPE

6. Revalorisation du taux 2024 de l'IRL des instituteurs.

Aucune revalorisation n'ayant été proposée, la FSU a voté contre ce taux car non revalorisé.

Questions diverses de la FSU :

(la seule organisation syndicale à en poser)

- Date de la réunion du groupe de travail départemental avec tous les partenaires (préfecture, DSDEN, ARS, MDA, représentant·es des personnels, fédérations de parents d'élèves,...) pour aborder la thématique de l'inclusion actée lors de plusieurs CDEN précédents ;

Dasen : c'est en attente

- Nombre d'élèves en situation de handicap et notifié·es avec une aide humaine sans AESH ;

Dasen : en fonction des périodes et des notifications qui arrivent, c'est entre quelques dizaines à centaines

- Nombre d'AESH dans le département ; **Dasen** : 1883

- Nombre d'élèves sur liste d'attente d'un établissement spécialisé médico-social ;

Dasen : 515

- Avez-vous connaissance du projet d'installation d'un lycée agricole privé sur Méru dans les locaux d'un établissement privé catholique qui pourrait accentuer la concurrence entre le public et le privé sur ce secteur déjà en tension ?

Dasen : non nous ne sommes pas au courant.

- Dans le cadre du plan EDURENOV, une liste des écoles concernées a-t-elle été remontée par les services de la DSDEN ? Lors du dernier CDEN, Monsieur le Secrétaire Général a indiqué qu'il y avait une dotation de 8,1 millions d'euros dont 6,6 millions pour les écoles et de 1.5 millions pour les collèges. Pouvez-vous nous donner des informations sur les projets en cours ?
- Pouvez-vous nous communiquer la liste des établissements du 2nd degré qui entrent dans le plan EDURENOV ?

Préfecture : des grandes masses avaient été données le 17 octobre 2024 en CDEN. L'absence de PLF avait suscité de l'inquiétude du côté des élu·es. Ce PLF conforte les dotations des collectivités. Le fond vert est maintenu. Les collectivités déposent des dossiers. Cela reste un domaine de priorité pour l'utilisation de ces dotations.

- Peut-on avoir une présentation des projets de construction d'écoles et d'établissements scolaires (écoles, collèges, lycées publics) dans le département ? Qu'en est-il du lycée de Chaumont-en-Vexin ?

Conseil départemental de l'Oise : le seul projet de construction est celui d'une restauration scolaire sur le collège Monod de Compiègne.

- Modalités et calendrier du contrôle des établissements privés sous contrats.

Dasen : contrôle sur place et sur pièces. 2 établissements l'ont été et 2 sont en cours. L'objectif est le contrôle de tous les établissements d'ici 2029.